

PAR COURRIEL

Québec, le 22 septembre 2023

N/Réf. : DA13-20230907

Objet : Votre demande d'accès à l'information

Madame,

Conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la « Loi sur l'accès », votre demande d'accès à l'information reçue le 7 septembre 2023, laquelle se lit comme suit, a été traitée:

« [...] Nous voudrions accéder aux champs de données suivants dans votre système de gestion :

1. Identifiant : le numéro de la demande ou l'identifiant unique de la demande.
2. Résumé : le texte le plus détaillé disponible dans votre système de suivi pour chaque demande, qu'il s'agisse du texte complet de la demande, ou d'un résumé rédigé par un responsable de l'accès à l'information.
3. Date de réception : date à laquelle chaque DAI a été reçue.
4. Date de décision : la date à laquelle chaque DAI a été complétée.
5. Décision : La décision pour chaque demande (dossier accordé en totalité, en partie, refusé, etc.).
6. (Facultatif) Sous-département, division, service : si votre système de suivi contient des détails sur la branche de votre organisation qui est ciblée par une demande, nous aimerions obtenir ces informations aussi ».

Je vous transmets donc une copie de tous les documents détenus par le ministère correspondant à votre demande. La communication de ces informations est conforme aux dispositions de la *Loi sur l'accès*.

De plus, il vous est possible de consulter les documents diffusés par notre ministère dans le cadre des demandes d'accès à l'information en suivant ce lien: [Demandes d'accès aux documents - Documents diffusés | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#).

Je tiens à vous informer qu'en vertu de l'article 51 de la *Loi sur l'accès*, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours qui la suivent, conformément à la section III du chapitre IV de cette loi. Des précisions relatives à l'exercice d'un tel recours sont jointes à la présente.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Le responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels,

Mathieu Chabot

p. j.

Avis de recours

Un recours peut s'exercer à la suite d'une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), ci-après la « Loi sur l'accès ».

Révision

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi sur l'accès prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit et elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Numéro sans frais : 1 888 528-7741

Montréal

Bureau 18.200
500, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : 514 873-4196
Numéro sans frais : 1 888 528-7741

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites à un document, esquisses, ébauches, brouillon, notes préparatoires ou autres textes de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi sur l'accès prévoit explicitement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

REGISTRE DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION 2022-2023

	DEMANDEUR	OBJET	RÉSULTAT	DEMANDE ÉCRITE ou VERBALE	DATE DE RÉCEPTION	RÉPONSE TRANSMISE LE...
1.	N/Réf. : DA1-20230118	<p>Désire obtenir obtenir les documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute documentation permettant de connaître la nature, la valeur individuelle, la valeur annuelle ainsi que la valeur totale des contrats octroyés à la firme McKinsey depuis 2012; • Toute documentation permettant de connaître la nature, la valeur individuelle, la valeur annuelle ainsi que la valeur totale des contrats octroyés à des firmes externes analogues ayant fourni du conseil dans l'élaboration des politiques du ministère depuis 2012; • Le cas échéant, ces contrats eux-mêmes. 	Aucun document transmis	ÉCRITE (courriel)	18-janv-23	02-févr-23
2.	N/Réf. : DA2-20230211	<p>Désire obtenir un tableau contenant, pour toutes les inspections et enquêtes menées en vertu de l'article 166 de la Charte de la langue française entre le 1er janvier 2022 et aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la date de l'inspection/enquête; • l'entreprise ou l'organisme visé; • la région administrative et la municipalité où se trouve l'entreprise ou l'organisme visé; • la ou les infractions notées, avec les articles de loi ou règlement pertinents, le cas échéant; • les sanctions appliquées, le cas échéant, y compris le montant des amendes. 	Aucun document transmis	ÉCRITE (courriel)	11-févr-23	22-févr-23

3.	N/Réf. : DA4-20230331	<p>Désire obtenir les informations concernant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours des 5 dernières années, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste ;• Le nombre d'employés dont le poste a été changé, alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours des 5 dernières années, par région et en incluant les raisons du changement du poste.	Aucun document transmis	ÉCRITE (courriel)	31-mars-23	31-mars-23
----	-----------------------	---	--------------------------------	----------------------	------------	------------

REGISTRE DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION 2023-2024

	DEMANDEUR	OBJET	RÉSULTAT	DEMANDE ÉCRITE ou VERBALE	DATE DE RÉCEPTION	RÉPONSE TRANSMISE LE...
1.	N/Réf. : DA1-20230406	<p>Désire obtenir les documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Combien d'outils offerts par votre ministère font appel dans une certaine mesure à l'intelligence artificielle? • Combien de programmes offerts par votre ministère font appel dans une certaine mesure à l'intelligence artificielle? • Quels sont-ils? (Je cherche une liste, préférablement en format .csv ou .xlsx) • Copie des rapports et analyses portant sur les enjeux éthiques liés à l'intelligence artificielle, depuis le 1er octobre 2018. 	Aucun document transmis	ÉCRITE (courriel)	06-avr-23	06-avr-23
2.	N/Réf. : DA2-20230518	<p>Désire obtenir les documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La liste de tous les contrats octroyés par votre Ministère à l'entreprise de technologie de l'information « Gartner », depuis cinq ans. Idéalement, mais sans s'y obliger, j'aimerais que cette liste précise la date de l'octroi, le mode d'octroi (gré à gré, appel d'offres, etc.), le titre du contrat (et/ou une brève description) et le montant du contrat. • La liste de tous les fonctionnaires et membre du cabinet ayant participé à un « sommet » ou à un « congrès » organisé par l'entreprise de technologique de l'information « Gartner » au cours des cinq dernières années. Pour chacun de ces événements, j'aimerais obtenir la liste des personnes ayant participé et toutes les dépenses remboursées par l'État associées à cette personne, nommément billets d'avion, hôtel, repas, etc. 	Aucun document transmis	ÉCRITE (courriel)	18-mai-23	30-mai-23

REGISTRE DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION 2023-2024

	DEMANDEUR	OBJET	RÉSULTAT	DEMANDE ÉCRITE ou VERBALE	DATE DE RÉCEPTION	RÉPONSE TRANSMISE LE...
3.	N/Réf. : DA3-20230523	<p>Au sujet du contrat accordé à Monsieur Guillaume Vaillancourt en 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Copie du contrat ; • Tout document ou échange courriel lié à l'exécution de ce contrat ; • Matériel produit lors de la réalisation de ce contrat. 	47 documents transmis	ÉCRITE (courriel)	23-mai-23	09-juin-23
4.	N/Réf. : DA4-20230601	Désire obtenir copie de tous les documents préparés dans le cadre de la formulation de l'article du Projet de loi n° 96, la <i>Loi sur la langue officielle et commune du Québec</i> modifiant la <i>Loi constitutionnelle de 1867</i> , incluant : les notes de brefage, les rapports et avis des experts et les mémoires soumis.	8 documents transmis	ÉCRITE (courriel)	01-juin-23	20-juin-23
5.	N/Réf. : DA5-20230602	Désire recevoir un document démontrant l'évolution des salaires des sous-ministres attirés à ce ministère, entre le 1er novembre 2018 et le 1er juin 2023. Veuillez prendre le soin de ventiler les données en fonction des différents sous-ministres, de leur entrée en fonction, et de l'évolution de leur salaire annuel entre chaque année.	Aucun document transmis	ÉCRITE (courriel)	02-juin-23	06-juin-23

REGISTRE DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION 2023-2024

	DEMANDEUR	OBJET	RÉSULTAT	DEMANDE ÉCRITE ou VERBALE	DATE DE RÉCEPTION	RÉPONSE TRANSMISE LE...
6.	N/Réf. : DA6-20230606	<p>Désire obtenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> tous les documents écrits, notamment ceux de réflexion ou de consultation et y incluant spécifiquement (mais sans limiter la généralité de la présente demande) tout avis ou opinion juridique ou rapport d'expert, tout mémoire, cahier ou autres documents similaires reçus, détenus, produits ou commandés par le Ministère relatifs au projet de loi 96 (Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français); tous les documents écrits, notamment ceux de réflexion ou de consultation et y incluant spécifiquement (mais sans limiter la généralité de la présente demande) toute directive ministérielle ou gouvernementale, tout règlement ainsi que tout avis ou opinion juridique ou rapport d'expert et autres documents similaires reçus, incluant tout guide de référence ayant été partagé afin d'accompagner les décideurs dans l'application des dispositions de la nouvelle loi et de ses règlements, détenus, produits ou commandés par le Ministère relatifs à la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français. 	<p>4 documents transmis (ainsi que plusieurs liens internet vers les documents disponibles au grand public)</p>	ÉCRITE (courriel)	06-juin-23	26-juin-23
7.	N/Réf. : DA7-20230611	<p>Désire obtenir les documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Les documents me permettant de trouver les montants d'argent totaux qui ont été utilisés pour les campagnes de publicité sur la langue en 2023. 	<p>9 documents transmis</p>	ÉCRITE (courriel)	11-juin-23	28-juin-23
8.	N/Réf. : DA8-20230616	<p>Désire obtenir les documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> Tous les échanges (courriels, lettres, messages textes) entre des représentants de l'agence de service-conseil TACT et le cabinet du ministre de janvier 2022 à juin 2023. 	<p>Aucun document transmis</p>	ÉCRITE (courriel)	16-juin-23	19-juin-23

REGISTRE DES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION 2023-2024

	DEMANDEUR	OBJET	RÉSULTAT	DEMANDE ÉCRITE ou VERBALE	DATE DE RÉCEPTION	RÉPONSE TRANSMISE LE...
9.	N/Réf. : DA9-20230728	Désire obtenir le document suivant: • Une liste de tous les achats effectués par carte de crédit depuis 2020 dans votre ministère, incluant pour chaque achat le montant payé, la date d'achat, le nom du fournisseur, les articles achetés, une description des articles ou un justificatif de l'achat, le titulaire du compte et la division ou le service ayant effectué l'achat.	Aucun document transmis	ÉCRITE (courriel)	28-juil-23	15-août-23
10.	N/Réf. : DA10-20230801	Désire obtenir : • toutes les directives d'organismes municipaux adoptées en vertu de l'article 29.15 de la Charte de la langue française et envoyées au ministère en vertu de 29.17 Charte de la langue française.	1 document transmis (Directive du ministre)	ÉCRITE (courriel)	01-août-23	07-août-23
11.	N/Réf. : DA11-20230815	Désire obtenir : • une extraction des transactions par carte de crédit d'un registre/base de données du MLF	Aucun document transmis	ÉCRITE (courriel)	15-août-23	17-août-23
12.	N/Réf. : DA12-20230831	Désire obtenir : • le nombre de plaintes reçues au ministère en lien avec des cas de harcèlement au travail (sexuel, psychologique, etc.) pour chaque catégorie pour les cinq dernières années ainsi que le résultat des plaintes et le détail des dédommagements (sommés versées, raisons, dates).	Aucun document transmis	ÉCRITE (courriel)	31-août-23	13-sept-23